



RÉSUMÉ

# DÉRACINÉS PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Répondre au risque croissant de  
déplacement

[www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)



# RÉSUMÉ

---

Le changement climatique contraint déjà des millions de personnes à fuir leurs terres et leurs foyers, et en expose de nombreuses autres au risque d'un déplacement futur. Les tempêtes surpuissantes, les sécheresses plus intenses et plus longues, la montée du niveau des mers et d'autres impacts du changement climatique exacerbent les vulnérabilités existantes parmi ces populations et la probabilité d'un déplacement contraint.

Si le changement climatique nous affecte tous, les risques de déplacement sont considérablement plus élevés dans les pays à faible revenu et parmi les personnes vivant dans la pauvreté. D'après une analyse d'Oxfam, entre 2008 et 2016, les populations des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire faible ont été cinq fois plus susceptibles d'être déplacées à cause de catastrophes climatiques extrêmes et soudaines que les habitants de pays à revenu élevé.<sup>1</sup> Les femmes, les enfants, les peuples autochtones et d'autres groupes vulnérables sont par ailleurs touchés de façon disproportionnée.

La perte d'habitations, de moyens de subsistance et de terres ancestrales à cause du déplacement illustre le coût humain et la profonde injustice du changement climatique. Les personnes les moins responsables du changement climatique en sont les premières victimes, alors même qu'elles ont les ressources les plus faibles pour faire face à ces nouvelles réalités. L'incidence et l'impact disproportionnés des déplacements climatiques sont au cœur du cercle vicieux des inégalités : ils en sont une conséquence et viennent les renforcer.

Un déplacement est un événement bouleversant et traumatisant. Mais on peut et l'on doit en faire davantage pour réduire le risque de déplacement climatique et garantir les droits et la protection des personnes contraintes de fuir.

L'une des grandes priorités doit être de réduire bien plus rapidement la pollution climatique mondiale, conformément aux objectifs de limiter le réchauffement à 1,5 °C. Parallèlement, les communautés doivent recevoir de l'aide pour renforcer leur résilience aux impacts du changement climatique qui ne peuvent plus être évités. Les pays développés, en particulier, doivent rapidement amplifier la décarbonisation de leur économie. Ils doivent par ailleurs accroître les volumes et l'accessibilité du soutien pour permettre aux pays en développement d'évoluer vers un avenir avec 100 % d'énergies renouvelables et de s'adapter aux impacts du changement climatique. Lors de la conférence sur le climat organisée par les Nations unies en 2017 (COP23), les États doivent renouveler leur engagement à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et renforcer considérablement l'action et la coopération internationales visant à mettre un terme à la pollution climatique et à renforcer la résilience des communautés.

Tout en reconnaissant que toutes les mesures possibles doivent être mises en œuvre pour éviter le déplacement, il est également nécessaire de soutenir les stratégies garantissant que celles et ceux qui seront contraints de partir à l'avenir pourront le faire en toute sécurité, dans la dignité et selon leur propre calendrier. Deux nouveaux pactes mondiaux (l'un pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, l'autre sur les réfugiés) seront en négociation jusqu'à septembre 2018.

**Entre 2008 et 2016, les populations des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire faible ont été cinq fois plus susceptibles d'être déplacées à cause de catastrophes climatiques extrêmes et soudaines que les habitants de pays à revenu élevé.**

Il s'agit là d'opportunités cruciales pour garantir la sécurité, la dignité et l'élaboration de solutions durables pour les personnes déplacées ou exposées à un risque de déplacement dans un contexte de changement climatique.

Outre les actions et les engagements pris au niveau international, les réponses régionales et nationales joueront un rôle de plus en plus important pour réduire au maximum les déplacements dans un contexte de changement climatique et pour proposer des options viables à celles et ceux qui sont contraints de partir.

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, FACTEUR DE DÉPLACEMENTS

Le changement climatique augmente le risque de catastrophes climatiques extrêmes en renforçant la puissance destructrice des tempêtes et des inondations. Parallèlement, la hausse du niveau des mers, le bouleversement des régimes de précipitations, les sécheresses et d'autres changements à évolution lente érodent les terres, les ressources naturelles et la sécurité des populations, exacerbant les vulnérabilités existantes.

En 2016, un an après le passage du cyclone Pam qui a ravagé le Vanuatu, le cyclone Winston a entraîné le déplacement de plus de 55 000 personnes dans les Fidji et a provoqué des pertes et des dégâts dont le coût s'élève à un cinquième du PIB du pays<sup>2</sup>. En 2017, les Caraïbes et le sud-est des États-Unis ont connu une saison des ouragans absolument dévastatrice. Au lendemain de l'ouragan Harvey, l'ouragan Irma a semé le chaos sur plusieurs îles des Caraïbes, dont Barbuda, Saint-Martin et Anguilla, avant de frapper la Floride. Deux semaines plus tard, l'ouragan Maria, parmi les plus puissants jamais enregistrés, dévastait également les Caraïbes en laissant place à la désolation en Dominique et à Porto Rico. En août 2017, de violentes inondations de mousson ont touché plus de 43 millions de personnes au Bangladesh, au Népal et en Inde. Plus de 1 200 personnes ont trouvé la mort et des millions d'autres ont été déplacées<sup>3</sup>.

Les conséquences de la montée du niveau des mers et d'autres changements à évolution plus lente, comme la désertification, sont de plus en plus évidentes, avec une érosion progressive des ressources et de la sécurité des biens et des personnes, et des communautés confrontées à des choix difficiles. Celles et ceux qui décident de partir dans de telles circonstances n'ont en fait d'autre choix que l'exil. La montée du niveau des mers, alliée à des tempêtes plus intenses, augmente l'érosion des côtes et les inondations. Selon une estimation, à long terme, la montée du niveau des mers résultant d'un réchauffement de 2 °C pourrait entraîner la submersion de terres où vivent actuellement 280 millions de personnes<sup>4</sup>. La perte des terres à cause de l'érosion et des inondations ne fait pas que nuire aux moyens de subsistance et à la sécurité ; elle menace également des liens culturels profonds avec la terre et la mer. L'existence même des atolls à travers le monde, comme Kiribati, Tuvalu et les îles Marshall, est menacée par la montée du niveau des mers.



**« Mon plus grand espoir est tout simplement que mon pays subsiste, qu'il ne soit pas rayé de la carte. »**

**Claire Anterea, Kiribati Climate Action Network.**

Claire Anterea, Kiribati Climate Action Network.  
Photo : Ula Majewski/Oxfam, août 2017

Le changement climatique exacerbe aussi la sécheresse dans de nombreuses parties du monde en bouleversant les régimes de précipitations et en conduisant à des températures plus élevées qui augmentent l'évaporation du sol, ce qui ne fait qu'amplifier les conditions plus sèches. Par exemple, en Afrique de l'Est, les températures plus élevées du fait du changement climatique exacerbent les impacts de la sécheresse<sup>5</sup>, qui menace la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, notamment pour les foyers qui dépendent de l'agriculture pluviale. Les personnes et les familles des régions arides recourent souvent à la migration à court terme pour s'adapter pendant les mauvaises années. Mais les sécheresses de plus en plus graves et fréquentes pourraient les contraindre à se déplacer de manière permanente.



**« De toute ma vie, je n'avais jamais vu cela. Nous avons 700 moutons et chèvres. Il ne nous en reste que sept. Cette sécheresse frappe tout le monde. »**

**Ibado, région Somali, Éthiopie.**

Dans la région Somali, en Éthiopie, la sécheresse sévère a contraint les populations pastorales, dont Ibado (en photo) et sa famille, à se déplacer vers des camps provisoires.

Photo : Tracy Carty/Oxfam, mars 2017

La majorité des personnes déplacées suite à des catastrophes climatiques extrêmes et à d'autres effets du changement climatique restent dans leur pays ; certaines sont contraintes de fuir à l'étranger<sup>6</sup>. Pour certaines personnes, le déplacement est permanent ; d'autres ont la chance de retourner chez elles. Sans parler des personnes qui souhaitent ou doivent partir, mais qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour le faire et se retrouvent sans solution.

Le plus souvent, le déplacement est le résultat d'une succession de facteurs et il est difficile d'isoler un facteur d'un autre. La pauvreté chronique, le nombre croissant de personnes vivant dans des zones à risque et divers autres facteurs contribuent à l'intensification du risque de déplacement. La ligne entre des changements brusques et à évolution lente est parfois floue. Par exemple, la hausse du niveau des mers accroît le risque de cyclones tropicaux, les ouragans étant plus fréquents lorsque le niveau de la mer est élevé. Les conditions de vie peuvent devenir de plus en plus hostiles au fil des catastrophes naturelles extrêmes. Le changement climatique peut également exacerber les conditions propices à des conflits et à la violence, les populations se retrouvant en concurrence pour des ressources naturelles qui se raréfient.

## L'IMPACT INÉGAL DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES DÉPLACEMENTS

Entre 2008 et 2016, 21,8 millions de personnes en moyenne ont été déplacées en interne<sup>7</sup>. Les catastrophes climatiques extrêmes affectent tous les pays sans distinction de leurs richesses. Si personne n'est à l'abri, les populations les plus susceptibles de devoir fuir sont celles des pays les plus pauvres. D'après l'analyse des données historiques menée par Oxfam, les populations vivant dans des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire faible sont en moyenne cinq fois plus susceptibles d'être déplacées à cause de catastrophes climatiques extrêmes et soudaines que les habitants de pays à revenu élevé<sup>8</sup>. Mais le caractère incomplet des données existantes masque sans doute le véritable impact dans les pays les plus pauvres du monde. En général, le nombre de déplacements enregistrés couvre uniquement les personnes contraintes de fuir suite à une catastrophe climatique extrême et soudaine, mais exclut celles et ceux qui fuient la sécheresse ou un autre événement à évolution lente qui affecte pourtant durement les pays les plus pauvres au monde. Par exemple, Oxfam estime qu'environ 3,2 millions de personnes dans les pays à revenu faible sont des déplacés internes des suites de catastrophes climatiques extrêmes au cours des neuf premiers mois de l'année 2017 (janvier-septembre), dont plus de la moitié à cause de la sécheresse<sup>9</sup>.

Les peuples autochtones sont souvent les plus touchés par le changement climatique et c'est parmi eux que le risque de déplacement est le plus prononcé. Dans de nombreux cas, ces nouveaux défis s'ajoutent à une longue histoire de discrimination et de domination coloniale. Les impacts du déplacement peuvent s'étendre bien au-delà de l'insécurité et de la perte des moyens de subsistance : ils peuvent nuire profondément aux liens ancestraux et culturels profonds d'une communauté avec ses terres.



Hilda Mosby, île de Masig, îles du détroit de Torrès, Australie.

Photo : Brian Cassey/Oxfam, juin 2017

Par ailleurs, les catastrophes et le changement climatique, ainsi que les déplacements qui en résultent, affectent de manière disproportionnée les femmes. En règle générale, les femmes sont en charge de corvées que le changement climatique rend encore plus difficiles, comme l'approvisionnement en eau et en denrées alimentaires<sup>10</sup>. Les femmes déplacées sont également désavantagées dans de nombreux projets de relèvement et peuvent rencontrer plus de difficultés pour bénéficier d'une aide<sup>11</sup>. Les conditions de déplacement favorisent les violences basées sur le genre.

Le changement climatique a également un impact disproportionné auprès de populations spécifiques : les enfants et les jeunes sont très vulnérables lors des catastrophes et pendant les déplacements<sup>12</sup> tout comme les seniors et les personnes en situation de handicap sont souvent négligés lorsqu'il faut se déplacer. Les travailleurs émigrés qui se rendent dans des zones très exposées aux aléas climatiques sont vulnérables parce qu'ils vivent dans des constructions sommaires. Enfin, un grand nombre de personnes ayant fui un conflit se trouvent dans des zones exposées au changement climatique et peuvent être contraintes de fuir une deuxième fois, ou plus, à cause de cela<sup>13</sup>.

## Leadership de celles et ceux qui sont en première ligne

S'il est essentiel de reconnaître les effets disproportionnés du changement climatique et des déplacements, il l'est tout autant de reconnaître le rôle crucial des personnes les plus affectées pour identifier des solutions face au changement climatique. De nombreux pays extrêmement vulnérables au changement climatique (comme les pays des îles du Pacifique) prennent le leadership en réponse à cette crise. Cela inclut la mise en œuvre de stratégies sur les énergies renouvelables et de programmes d'adaptation au changement climatique ambitieux, ainsi que des efforts pour catalyser l'action internationale. Les connaissances locales sont essentielles pour identifier des solutions et renforcer la résilience des communautés et les populations locales du monde entier sont en première ligne pour agir contre le changement climatique. Par ailleurs, il est essentiel d'intensifier la participation des femmes et des jeunes dans le processus décisionnel à tous les niveaux, en vue d'apporter des réponses justes et efficaces dans cette lutte.

**« Quand on parle de réinstallation, il va de soi qu'il s'agit véritablement d'une solution de dernier recours. Nous sommes chez nous. Personne n'a envie de partir, de s'éloigner de ses racines, ou encore de quitter ceux qui sont en terre ici. Nous voulons tout essayer pour que notre communauté reste. »**

**Hilda Mosby, habitante d'une île du détroit de Torrès.**

**Les pays des îles du Pacifique font preuve d'un leadership déterminé en réponse à la crise climatique.**

# RELEVER LES DÉFIS

Ce contexte de changement climatique et ce risque croissant de déplacement appelle un programme mondial intégré visant à limiter les déplacements, à protéger les droits des personnes en transit et à promouvoir des stratégies garantissant des déplacements sûrs et dignes pour toutes celles et ceux qui seront contraints de fuir à l'avenir.

## Limitier les déplacements

La diminution du risque de futurs déplacements exige une rapide intensification des actions déployées pour réduire la pollution climatique mondiale conformément aux objectifs de limitation du réchauffement à 1,5 °C, et donc de réduire considérablement les risques et les impacts du changement climatique. Les pays développés doivent s'engager à réduire davantage les émissions et à intensifier leur soutien pour permettre aux pays en développement d'honorer leurs engagements en matière de réductions des émissions. Le dialogue de facilitation prévu en 2018 pour passer en revue les efforts collectifs déployés pour atteindre l'objectif de température à long terme fixé dans l'Accord de Paris est un rendez-vous clé pour revitaliser l'ambition collective. La limitation des déplacements implique également d'aider les communautés à renforcer leur résilience aux effets du changement climatique. Cela requiert d'étendre la portée et l'accessibilité du financement international pour l'adaptation, ainsi que de garantir des stratégies d'adaptation fortes et inclusives aux niveaux local et national.

## Protéger les droits des personnes en transit

Il est indispensable de garantir les droits, le statut et la protection des personnes contraintes de fuir suite aux effets du changement climatique, qu'il s'agisse de personnes déplacées internes ou de personnes devant fuir à l'extérieur des frontières.

## Promouvoir des stratégies à long terme pour des déplacements sûrs et dignes

Il convient de planifier dès à présent des stratégies pour s'assurer que les personnes menacées par le changement climatique puissent fuir en toute sécurité dans la dignité et selon leurs propres conditions. Cela implique de développer des voies légales de migration, qui garantissent l'accès à l'éducation, au regroupement familial, à la migration de main-d'œuvre et l'accès aux visas humanitaires. Les stratégies à long terme portant sur le risque de déplacement doivent également mieux prendre en compte les migrations saisonnières, notamment des programmes avancés de mobilité de la main-d'œuvre, pour permettre aux communautés de diversifier leurs moyens de subsistance et d'accroître les ressources disponibles pour s'adapter au changement climatique.

## Proposer un financement et des ressources aux personnes contraintes de fuir

Enfin, la communauté internationale est tenue de proposer des ressources et des financements appropriés aux personnes contraintes de fuir, sous la forme d'une aide humanitaire immédiate, d'une assurance contre les risques climatiques, ou en allouant un financement pour compenser les pertes et les dommages résultant du changement climatique, y compris le déplacement.

# RECOMMANDATIONS

## Négociations internationales sur le climat – l'Accord de Paris :

- La COP23 doit créer toutes les conditions pour permettre la tenue du dialogue de facilitation prévu en 2018. Ce rendez-vous doit être guidé par le rapport spécial sur une hausse de la température de 1,5 °C du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et veiller à un renforcement substantiel de l'action mondiale d'ici 2020.
- Les pays développés doivent accroître considérablement le financement international pour l'adaptation au changement climatique et simplifier en priorité l'accès au financement pour les communautés vulnérables aux aléas climatiques.
- La COP23 doit réaffirmer la nécessité de financer les pertes et les dommages, bien au-delà des 100 milliards de dollars déjà promis pour l'adaptation et l'atténuation, et convenir de la création d'un nouveau mécanisme de financement des pertes et des dommages dans les deux ans.

## Le Pacte mondial pour les migrations 2018 doit :

- Réaffirmer la responsabilité internationale de limiter les déplacements en s'attaquant aux causes profondes du changement climatique et aux facteurs de vulnérabilité.
- Soutenir les stratégies à court et à long terme pour garantir des déplacements sûrs et dignes pour les personnes contraintes de fuir à cause du changement climatique, tout en reconnaissant que la réinstallation doit être considérée comme un dernier recours.
- Développer progressivement de nouvelles normes pour gérer les déplacements découlant du changement climatique et pour combler les lacunes en matière de protection juridique, notamment : un processus sur deux ans pour identifier une stratégie d'accueil et de protection incluant une reconnaissance et un statut juridiques pour les personnes contraintes de fuir à l'extérieur des frontières suite à des catastrophes, y compris des épisodes climatiques extrêmes ; un processus à plus long terme pour gérer les migrations et les déplacements en dehors des frontières suite aux effets à évolution lente du changement climatique.

## Les réponses nationales et régionales doivent :

- Encourager la création et le renforcement des accords et des programmes de mobilité régionaux, en s'assurant qu'ils sont conçus pour répondre aux besoins des communautés et protéger les migrants de toute exploitation.
- Développer des opportunités en faveur de migrations sûres et régulières pour les personnes susceptibles d'être amenées à fuir de façon permanente, notamment par l'intermédiaire d'accords bilatéraux et multilatéraux, de catégories spéciales de visa et d'arrangements ouverts entre les pays développés et les pays où le risque de déplacement est prononcé.
- Les Programmes Nationaux d'Adaptation (PNA) doivent inclure : une identification précoce des communautés exposées à un risque de déplacement climatique ; une consultation avec et la pleine participation des



communautés affectées ; et des stratégies pour soutenir une réinstallation réussie, le cas échéant, en respectant les droits humains et en protégeant les cultures et les moyens de subsistance.

(Un ensemble complet de recommandations est fourni dans la version complète du document d'information.)

# Notes

- 1 Voir la note relative à la méthodologie dans l'Annexe 1.
- 2 Fiji Post-Disaster Needs Assessment: Tropical Cyclone Winston (État fidjien, mai 2016)  
<http://reliefweb.int/report/fiji/fiji-post-disaster-needs-assessment-may-2016-tropical-cyclone-winston-february-20-2016>
- 3 43 million hit by South Asia Floods: Oxfam is Responding (Oxfam, 31 août 2017)  
<https://www.oxfam.org/en/pressroom/pressreleases/2017-08-31/43-million-hit-south-asia-floods-oxfam-responding>
- 4 Mapping Choices: Carbon, Climate and Rising Seas – Our Global Legacy (Benjamin Strauss, Scott Kulp, Anders Levermann, Climate Central, 2015)  
<http://sealevel.climatecentral.org/uploads/research/Global-Mapping-Choices-Report.pdf>
- 5 A Climate in Crisis: How Climate Change is Making Drought and Humanitarian Disaster Worse in East Africa (Tracy Carty, Oxfam, 2017)  
<https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/mb-climate-crisis-east-africa-drought-270417-en.pdf>
- 6 UNHCR, The Environment and Climate Change (UNHCR, 2015)  
<http://www.unhcr.org/540854f49.pdf>
- 7 D'après la base de données complète de l'Internal Displacement Monitoring Centre sur les nouveaux déplacements associés aux catastrophes  
<http://www.internal-displacement.org/database/>
- 8 Voir la note relative à la méthodologie dans l'Annexe 1.
- 9 Voir la note relative à la méthodologie dans l'Annexe 1.
- 10 Gender and the Climate Change Agenda (Christine Haigh, Bernadette Vallely, Women's Environmental Network, 2010)  
<https://www.gdnonline.org/resources/Gender%20and%20the%20climate%20change%20agenda%2021.pdf>
- 11 Le monde à l'envers : Un examen des risques pour la protection et le rôle du HCR dans les catastrophes naturelles (Hannah Entwisle, Service de l'élaboration de la politique générale et de l'évaluation du HCR, 2013)  
<https://www.alnap.org/help-library/the-world-turned-upside-down-a-review-of-protection-risks-and-unhcr%E2%80%99s-role-in-natural>
- 12 No place to call home: Protecting Children's Rights when the Changing Climate Forces them to Flee (UNICEF, 2017)  
<https://www.unicef.org.uk/wp-content/uploads/2017/04/No-Place-To-Call-Home.pdf>
- 13 UNHCR, The Environment and Climate Change (UNHCR, 2015)  
<http://www.unhcr.org/540854f49.pdf>

© Oxfam International novembre 2017

Ce document a été rédigé par Julie-Anne Richards et Simon Bradshaw. Oxfam remercie Kristen Hite, Tracy Carty, Sarnata Reynolds, Steph Cousins, John Magrath, Anna Coryndon et l'équipe pays d'Oxfam au Bangladesh pour leur assistance dans sa réalisation. Cette étude de cas sur le Bangladesh a gracieusement été préparée par COAST. Les recherches initiales pour Oxfam sur le changement climatique et la mobilité humaine ont été effectuées par Erica Bower. Oxfam remercie également Erica Bower et Heather McGray pour leur contribution dans la révision par les pairs du rapport. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Photo de couverture : Vald Sokhin/Panos/Oxfam AUS Tiiria, 11 ans, marche en équilibre sur un cocotier tombé à terre à proximité de la maison de sa famille dans le village de Teaoraereke, Tarawa-Sud, Kiribati. La montée du niveau des mers, des vagues de plus en plus hautes, des tempêtes d'une intensité accrue et d'autres pressions provoquent une érosion massive des côtes et des inondations par de l'eau salée. Les pays et les communautés des îles du Pacifique font tout ce qu'ils peuvent pour affronter les réalités du changement climatique, catalyser l'action internationale et réduire les risques de déplacement.

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-102-2 en novembre 2017

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

**Le changement climatique contraint déjà des populations à fuir leurs terres et leurs foyers, et expose de nombreuses autres personnes au risque d'un déplacement futur. Les tempêtes surpuissantes, les sécheresses plus intenses, la montée du niveau des mers et d'autres impacts du changement climatique exacerbent les vulnérabilités existantes et la probabilité d'un déplacement, touchant de manière disproportionnée les pays à faible revenu, les femmes, les enfants et les peuples autochtones.**

**Face à ces réalités grandissantes, il faut une action plus forte pour mettre un terme à la pollution climatique mondiale, soutenir les communautés résilientes, veiller au respect des droits des personnes en transit et développer des stratégies à long terme pour s'assurer que celles et ceux qui seront contraints de partir à l'avenir pourront le faire en toute sécurité et dans la dignité.**

## Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))  
Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))  
Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))  
Oxfam Brésil ([www.oxfam.org.br](http://www.oxfam.org.br))  
Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))  
Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))  
Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))  
Oxfam GB ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))  
Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))  
Oxfam IBIS (Danemark) ([www.ibis-global.org](http://www.ibis-global.org))

Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))  
Oxfam Intermón (Espagne) ([www.oxfamintermon.org](http://www.oxfamintermon.org))  
Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))  
Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))  
Oxfam Japon ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))  
Oxfam Mexique ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org))  
Oxfam Nouvelle-Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))  
Oxfam Novib (Pays-Bas) ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))  
Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))  
Oxfam Afrique du Sud ([www.oxfam.org.za](http://www.oxfam.org.za))